

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : TEAM MENOUCROSS

E-MAIL : toulmonde0015@orange.fr

TÉLÉPHONE : 06 84 43 91 16

ORGANISATEUR TECHNIQUE : TOULMONDE PASCAL

N° D'ÉPREUVE FFM : 682

DATE : 28/09/2025

LIEU : SAINTE MENEHOULD

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAROSE DIDIER	Licence : 014513	/
Président du Jury ou Arbitre*	SIMON ALAIN	Licence : 150708	/
Membre du Jury	DECOSTER FREDERIC	Licence : 412009	/
Membre du Jury	DANEL Ludovic	Licence : 069748	/
Commissaire technique responsable	DILLET REMY	Licence : 053218	/
Responsable du chronométrage	MAIERHOFER MORGANE	Licence : 362568	/

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Championnat 50cc Grand Est	6	8 9	50cc	
Championnat Kid 85cc	9	12	85cc, 150cc 4T	
Championnat Espoir 85cc	12	15	85cc 2T, 150cc 4T	
QUAD Grand Est	15		250cc 2T ou 4T à 450cc 2T ou 4T	
Ligue 125cc et Grand Est	13		125cc 2T	
Ligue 250cc/450cc et Grand Est	13/15		250: 125cc 2T, 144cc 2T, 160cc 4T, 250cc 2T et 4T	450: 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T
SIDE CAR Grand Est	15/17		350cc 2T à 750cc 2T < 1000 4T	15 ans Passager / 17 ans Pilote
Trophée 450	15		250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	
Trophée Vétérans	40		125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(s) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	NANJI		
Nombre de secouristes	15	Nombre d'ambulances(s)	2
Hôpital le plus proche	SAINTE MENEHOULD	Temps de trajet (en min)	5MN

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Terrain Roland TOULMONDE	Longueur du circuit	1560
Adresse	SAINTE MENEHOULD	Largeur minimum de la piste	5m
		Largeur de la grille	28m
		Longueur de la ligne droite de départ	75m
		Nombre d'OCP*	11
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : 54
En manche : 45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : 36
En manche : 30



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 04/04/2025

TEAM MENU MOTO CROSS
18 rue de la Haute Maison
51800 SAINTE-MENEHOULD
Tel : 06.84.43.91.16

VISA DE LA LIGUE

DATE: 17.07.2025

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin
54500 TOMBLAINE
Tél: 03 83 18 87 68
Fax : 03 83 18 87 69

P.o Castitch Michel

VISA DE LA FFM

DATE: 22/07/2025
NUMERO: 25/0740



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org